

## Procès verbal de la réunion du conseil municipal du 26 février 2019

Le vingt six février deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Hombleux légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mr Christian AVY, Maire.

**Invité** : Mr Mathieu trésorier

**Présents** : Messieurs AVY Christian (Maire) +1pouvoir, URBANIAK Michel +1pouvoir, HANSART Michel, (adjoints), DUPRÉ Benoît+1pouvoir, FRISON Fabrice, NIOT Daniel, Mesdames KALOTA Ghislaine, HANNECART Pascale+1pouvoir (adjointes), DUMONT Carole, LEFEBVRE Nathalie +1pouvoir, LORIDANT Sylvie,

**Absents excusés** : Messieurs DELATTRE Albert, DUPRÉ Philippe (pouvoir Mr Urbaniak), HENOCQUE Nicolas, MEUNIER Bernard (pouvoir Mr Avy), VAN MOORLEGHEM Didier  
Mesdames COSTA-DELOBEL Sophie, DELEBECQUE Stéphanie (pouvoir Mme Hannecart), DUPRÉ Magalie (pouvoir Mr Dupré), GUILLOTTE Monique, HÉNOCQUE Cécile, NOBECOURT Martine (pouvoir Mme Lefèvre)

**Secrétaire de séance** : Mme Hannecart Pascale

### **Convocation du 20.02.2019**

**Membres en exercice : 22**

**membres présents : 11**

**membres votants : 11 + 5 pouvoirs**

La feuille d'émargement est signée par les présents.

Mr le Maire déclare la séance du conseil ouverte à 19h10 et rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 15 janvier 2019
- Présentation et approbation des comptes administratifs Communes Hombleux et Grécourt, CCAS, Assainissement
- Présentation et approbation des comptes de gestion Communes Hombleux et Grécourt, CCAS, Assainissement
- Implantation d'un poste NRO pour la fibre optique
- Désignation des membres des différentes commissions
- Questions diverses

Le quorum n'étant pas atteint, aucun vote ne pourra avoir lieu ce soir.

Mme Hannecart est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

#### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 15 JANVIER 2019

Mme Dumont demande des rectifications :

- L'heure de réunion sur le procès verbal (19h30) ne correspond pas avec l'heure de convocation (19h00).

→ Le compte rendu sera corrigé.

Concernant la commission de contrôle électoral, Mr Meunier a été nommé alors qu'il n'était pas présent ;

→ La question de son renouvellement lui a été posée et il accepte le poste.

Concernant la com des com, les membres actuels ne sont pas listés;

→ Les titulaires sont toujours les mêmes soit : Mr Avy Christian, Mr Dupré Benoît, Mr Meunier Bernard et il n'y a plus de suppléant.

**Les membres du Conseil ne soulèvent aucune autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

## **2. PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS :**

**Les comptes sont présentés par Mr Mathieu, trésorier.**

Le compte de l'année 2018 pour la commune de Hombleux se clôture ainsi :

• Fonctionnement excédent de:	46 279.76 €	
• Investissement excédent de:	39 770.59 €	
• Résultat de clôture positif de :		<b>86 050.35 €</b>
Résultat reporté N-1		
• Fonctionnement excédent de	99 127.91 €	
• Investissement Déficit de	- 122 121.02 €	
• Ce qui fait un résultat de clôture au 31/12/2018 de :		<b>63 057.24 €</b>

Certaines Recettes liées au reversement de la taxe éolienne n'ont pas été versées par la communauté de commune, elles le seront dans le premier trimestre 2019, cette valeur est d'un montant de **57 405.97 € pour Hombleux.**

Mr le Maire demande s'il y a des questions, aucune question n'est posée.

Le compte de l'année 2018 pour la commune de Grécourt se clôture ainsi :

• Fonctionnement Déficit de:	- 5 731.62 €	
• Investissement Déficit de:	- 672.82 €	
• Résultat de clôture négatif de :		<b>- 6 404.54 €</b>
Résultat reporté N-1		
• Fonctionnement excédent de	12 382.61 €	
• Investissement déficit de	- 1 088.40 €	
• Ce qui fait un résultat de clôture au 31/12/2018 de :		<b>+ 4 889.67 €</b>

Certaines Recettes liées au reversement de la taxe éolienne n'ont pas été versées par la communauté de commune, elles le seront dans le premier trimestre 2019, cette valeur est d'un montant de **2 316.97 € pour Grécourt.**

Mr le Maire demande s'il y a des questions, aucune question n'est posée.

Le compte de l'année 2018 pour l'assainissement se clôture ainsi :

Fonctionnement: déficit de	- 4 962.25 €	
• Investissement: déficit de	- 58 322.41 €	
Résultat reporté		
• Fonctionnement excédent de	45 672.39 €	
• Investissement : excédent de	95 318.09 €	
• Résultat de clôture positif de :		<b>+ 140 990.48 €</b>
Ce qui fait un Résultat de clôture cumulé		
• Résultat de clôture N-1:	140 990.48 €	
• Résultat de clôture N :	- 63284.66 €	
• Solde d'exécution :		<b>+ 77 705.82 €</b>

**Résultat de clôture au 31/12/2018**

• Excédent d'investissement de :	<b>36 995.68 €</b>
• Excédent de fonctionnement de :	<b>40 710.14 €</b>

Mr le Maire demande s'il y a des questions, aucune question n'est posée

Mr le trésorier explique que :

- dans un 1<sup>er</sup> temps le budget assainissement sera dissolu et réinjecté en 2019 dans la commune nouvelle,
- dans un 2<sup>ème</sup> temps, d'ici fin mai, la commune doit établir un procès verbal de transfert vers la com des com, celui-ci concernera les emprunts, les biens d'équipement et une partie du résultat ou la totalité, mais pas les amortissements.

### **3. PRÉSENTATION DES COMPTES DE GESTION :**

Mr Mathieu précise que les comptes de gestion reflètent en tout point les comptes administratifs.

Mr Mathieu quitte la séance.

### **4. IMPLANTATION D'UN POSTE NRO POUR LA FIBRE OPTIQUE:**

Un commercial de la société AXIANS Mandaté par SOMME NUMERIQUE pour le développement de la fibre optique à l'habitant sur notre commune et les communes avoisinantes est passé à la mairie de Hombleux

- A ce jour, sa société amorce les prés-études afin de définir les zones et le découpage du futur réseau FFTH Somme Numérique, la commune proche du réseau de distribution France Télécom a été choisie. Pour cela, ils sont amenés à réaliser des travaux d'implantation de locaux techniques, (Nœud de Raccordement Optique et armoire de rue).

- Un emplacement, sur notre domaine public, a été proposé car près des réseaux de France Télécom, cet endroit se situe aux abords du stade de football près du container à verre.

La société demande de valider cet endroit, Mr le Maire précise que la mise en place se ferait entre demain et 2023 après une convention d'occupation du domaine public.

***A l'unanimité, les membres du Conseil donnent leur accord de principe pour une implantation de locaux techniques devant le terrain de football.***

### **5. DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS**

Ces commissions ne sont pas obligatoires mais permettent de préparer les dossiers amenés en débat au conseil, certaines sont importantes comme :

Celle des travaux par exemple,

Celle du social en remplacement du CCAS, qui n'a pas été acceptée par la préfecture, il s'agit pour cela de ne mettre que quelques membres au lieu de tout le conseil comme c'était.

Celle de l'environnement réseaux et espace verts qui aura en charge de préparer une étude sur l'emplacement appelé Arborétum qui sera aménagé en espace de promenade dans le cadre d'un aménagement financé et dirigé par la société éolienne dans le cadre des mesures compensatoires environnementales.

Un tableau avec les différentes commissions a été distribué aux membres du Conseil afin que chacun puisse inscrire son nom dans celles qui l'intéresse.

En ce qui concerne les syndicats, les représentants de la commune pour la FDE Fédération Départementale d'Electricité, ne souhaitent pas poursuivre car les réunions ont lieu l'après midi et Mr le Maire y allait seul. Avec la fusion, il y a aussi monsieur Hénocque qui en est membre également.

Mr le Maire demande deux titulaires pour représenter la commune auprès de la FDE, personne ne se présente.

Il faut créer une commission d'aide sociale, Mr le Maire demande qui est intéressé :

Mesdames Lefevre, Kalota, Loridant, Dumont et Nobécourt se présentent.

## **TRAVAUX DIVERS EN PRÉVISION**

### Voirie rue du monument

Cette voirie est très abîmée, pour permettre de monter un dossier de remise en état, il a été demandé un pré-chiffrage à deux entreprises avant d'amener le dossier au débat du conseil. Le montant se monte aux environs des 90 000 € ce qui demande un cabinet de maîtrise d'œuvre et le lancement d'un appel d'offre par marché public.

Une proposition de cabinet nous parviendra prochainement.

La commission voirie travaillera sur ce dossier.

Une demande de fond de concours de 25 % à été déposée auprès de la CCES.

### Eglise st Charles de Canisy

Suite à la casse du système de manœuvre de la cloche, la Mairie s'est rapprochée de spécialistes pour voir si une remise en état était possible sur ce clocher, plusieurs devis viennent d'arriver et seront présentés à la commission bâtiments, plusieurs options sont possibles, les conseillers de Canisy auront leur mot à dire.

Les devis sont de 3 864€ à 8 793.84 € TTC avec une option d'automatisation à 4 919.40 €

### Clôture de la place publique

Mr le Maire rappelle les faits occasionnant ces travaux, suite à la construction d'une nouvelle habitation limitrophe à la place publique, il a été nécessaire de réaliser un nouveau bornage qui a démontré que la clôture, qu'elle soit à nous ou pas, devra être remise à la bonne place. Les premiers devis n'étaient pas encourageant, depuis d'autres solutions sont proposées, nous en débattons plus après lors de la préparation du budget 2019. Les devis vont de 6 619.70 à 7 608 € TTC au lieu des 16 000 € des devis primaires. La commission sera réunie pour en débattre.

### Agrandissement du cimetière

Le cimetière du bourg centre se trouve en manque de place, des devis sont en cours, un premier d'un montant de 16 686.77 € pour un aménagement de l'aire de stationnement et la clôture.

### Salle de restauration

Le plafond doit être rénové avec une nouvelle isolation ainsi qu'une remise aux normes de l'éclairage par des Leds. Mr le Maire rappelle que ce dossier avait été chiffré dans le cadre de l'étude COCON 80 par la FDE à 16 560 € TTC, le total des devis arrivent à 13 571.57 € TTC. Cela sera vu lors de l'élaboration du budget.

### Logement de Grécourt

Ce local est issu de l'ancienne Mairie où est prévu un logement à louer, pour le moment, seul le nettoyage et la préparation aux transformations ont été réalisés par les employés communaux et le concours de l'équipe ADI Somme. Des devis d'évaluation des coûts pour monter un dossier d'aide financière qui sera présenté prochainement, a fait apparaître plusieurs options de réalisation. Un débat se déroulera en commission bâtiment qui se rendra sur place pour préparer ce dossier. Un couac malgré tout, pas possible d'obtenir de la DETR car ce logement sera loué. Une demande de financement auprès du département est possible au taux de 25 % mais le dossier doit se monter au moins à 50 000 € HT pour ouvrir ce droit. Alors, il y a matière à discuter sur la suite de ce dossier. Travaux par entreprise ou travaux en régie, c'est à étudier et à décider.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

Classe de neiges 2019, départ le 18 Mars jusqu'au 27 Mars à Valloires en Savoie, 23 enfants y participent ainsi que 3 adultes accompagnants.

Travaux salle Brohon, la société de désamiantage rencontre un souci, elle a utilisé son droit de retrait car elle signale que le bâtiment n'est pas sécurisé pour pouvoir travailler, et on sait que l'entreprise de remise en état ne peut pas y accéder tant que le désamiantage n'est pas terminé. Alors on ne sait pas ce qui va se décider avec les toits de l'espoir.

Bacquencourt, les travaux de remise en état du poste de traitement d'H<sup>2</sup>S n'est pas encore démarré, il devait l'être depuis une quinzaine de jours, apparemment il manque une autorisation administrative. On n'a plus la main sur ce dossier depuis le 1er janvier.

Le repas des aînés de la commune est ouvert à tous nos anciens âgés de 63 ans dans l'année et payant pour leur conjoint qui désire les accompagner, il aura lieu cette année le 1er mai comme auparavant, il nous manque les musiciens qui sont pris ailleurs.

Un petit rappel avec la fusion, les colis des anciens est attribué aux personnes de plus de 63 ans à Hombleux, il l'était au plus de 60 ans à Grécourt. Cela ne change rien pour cette année, 2 personnes de Grécourt ayant droit sont âgées de plus des 63 ans requis. A voir pour harmoniser l'année prochaine.

Dossier éolien sur Bacquencourt, une rencontre avec les aménageurs a eu lieu ce lundi, ce dossier a été purgé de tous recours, les autorisations administratives sont accordées donc le dossier peut démarrer. Les premiers travaux devraient être lancés cet été pour le passage des câbles, ensuite l'arrivée des machines devrait se faire le premier trimestre 2020. Voilà les données qui nous ont été livrées, nous avons évoqué les mesures compensatoires et aussi une première approche sur les chemins qui seront remis en état et renforcés, une proposition aussi pour la mise en place de haies en plaine suite aux remarques dans le dossier d'enquête publique. La date du 18 et 19 Mars a été bloquée pour la signature des baux entre les propriétaires et le notaire de l'entreprise. Une feuille d'info sera adressée à la mairie afin de la distribuer aux Hombleusiens.

Plan paysage du PETR, une caravane va stationner chez nous à partir du 28 mars pour faire un diagnostic de notre environnement.

Départ en retraite de madame Deneux au mois de septembre 2019, son remplacement était prévu et sera réalisé en mutation interne, Mr le Maire précise qu'il ne souhaite pas rembaucher pour ce poste.

Le terrain de foot a été contrôlé en février, le club a obtenu l'autorisation pour aller jusqu'en D2.

### **Questions diverses :**

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h00